

Fiche Descriptive de la Formation MAC APS



Intitulé de la formation :

Maintien et Actualisation des Compétences (MAC) - Agent de Prévention et de Sécurité (APS)

Objectifs de la formation :

Cette formation a pour objectif de permettre aux agents de prévention et de sécurité de maintenir et actualiser leurs compétences professionnelles conformément à la réglementation en vigueur. Elle vise à renforcer leurs connaissances et aptitudes dans les domaines de la réglementation, de la gestion des situations de crise, et des techniques opérationnelles spécifiques au métier d'APS.

Prérequis :

- Avoir une carte professionnelle APS en cours de validité. *(Si la carte est expirée, merci de prendre contact avec le centre pour effectuer une demande d'autorisation préalable au CNAPS - Conseil National des Activités Privées de Sécurité.)*
- Avoir une bonne maîtrise de la langue française (niveau B1 minimum).
- Être majeur (18 ans minimum).

Durée de la formation :

- **Nombre total d'heures** : 27 heures, réparties sur 4 jours.
- **Horaires** : Du lundi au vendredi, de 9h00 à 17h00 (7 heures par jour).

Modalités et délais d'accès :

- **Inscriptions** : Ouvertes toute l'année, sous réserve des places disponibles.
- **Délais d'accès** : Entre 1 à 2 semaines après la validation de l'inscription et la réception des documents nécessaires.
- **Modalités d'accès** : Validation des prérequis par l'examen des documents fournis par le candidat (carte professionnelle, attestations).

Tarifs :

- **Coût total de la formation** : 450 € net de TVA
- **Modalités de paiement** : Possibilité de paiement en plusieurs fois. Financements possibles via Pôle Emploi, ou autres organismes. Non éligible au CPF.
- **Effectif** : 12 personnes maximum

TONNERRE
CENTER

Contacts :

- **Responsable de la formation** : Mme NIVEAUX Émeline
- **Email** : contact@tonnerre-formation.com
- **Téléphone** : 05 59 55 71 61
- **Adresse** : TONNERRE FORMATION, 15 ter rue Pierre Semard 40220 TARNOS
- **Site web** : www.tonnerre-formation.com / www.tonnerre-asra.fr

Méthodes mobilisées :

- **Approche pédagogique** : Formation alternant entre rappels théoriques, mises en situation pratiques, et retour d'expérience.
- **Outils pédagogiques** : Supports numériques, démonstrations pratiques, études de cas.
- **Intervenants** : Formateurs qualifiés, experts dans le domaine de la sécurité privée.

Modalités d'évaluation :

- **Évaluation continue** : Contrôles de connaissances réguliers durant la formation, observations lors des mises en situation.
- **Évaluation finale** : Validation des compétences actualisées via une mise en situation pratique et un questionnaire à choix multiple (QCM).

Accessibilité aux personnes handicapées :

- Le centre de formation est conforme aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.
- Des adaptations pédagogiques sont possibles pour les personnes en situation de handicap. Merci de nous informer de toute nécessité particulière lors de l'inscription.

Le programme :

Module « Cadre juridique d'intervention de l'agent privé de sécurité » (04 heures)

Module « Compétences opérationnelles générales » (07 heures)

Module « Prévention des risques terroristes » (13 heures)

Module « Principes de la République » (03 heures)

Durée totale : 27 heures

TONNERRE
CENTER